

Réf: Dossier N° 150724

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE AK-VAL »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
ABIA, Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AK-VAL »

Objet : La société a pour objet en côte d'ivoire:
-COMMERCE
-ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE BUREAUX
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
ABIA, Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) : M ALINGUE KOUAME VALENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09645 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55473/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

